

Affiché en mairie le 15 novembre 2012

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le 13 novembre à VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M^{me} le maire, le 2 novembre 2012, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M^{me} RUEL, maire, M^{lles} TORRAILLE, DIOT, MM. RANC, adjoints ; M^{me} GÉRARD, MM. CORNEVIN (procuration), BOUVIER, maires-délégués ; MM. MARTY, FLORIOT, DEHAN, GOUSSET, LE BOURVA, DELIN, LOGEROT, GRATAROLI, conseillers municipaux.

Excusés : M^{me} DE SA, conseiller municipal ; M. WEHRUNG, adjoint (procuration à M. Cornevin.)

Absent : M. PELLETIER, conseiller municipal.

M^{me} le maire ouvre la séance à 20 heures.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{lle} Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

Marché pour la construction d'une maison des services, CLSH & relais assistantes maternelles. Approbation des offres et engagement des entreprises ;
Approbation des statuts de la nouvelle communauté de communes (Communauté de communes du Grand-Langres) ;
Décision modificative. Régularisation comptable. Travaux pour compte de tiers. Voirie 2010 ;
Modification de la délibération n°2012-35 du 27 septembre 2012 portant création de deux emplois d'adjoints techniques principaux de 2e classe ;
Subvention Tinta'mars 2012 ;
Questions diverses.

Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2012.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

M^{me} le maire reporte la question relative à l'approbation des statuts de la nouvelle communauté de communes (Communauté de communes du Grand-Langres), étant donné l'actualité et de la remise en cause du financement de la fusion.

N°2012-36 Marché pour la construction d'une maison des services, CLSH & relais assistantes maternelles. Approbation des offres et engagement des entreprises.

Adopté par 15 voix POUR & une CONTRE.

N°2012-37 Décision modificative n°2012-02. Régularisation comptable. Travaux pour compte de tiers. Voirie 2010.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2012-38 Modification de la délibération n° 2012-35 du 27 septembre 2012 portant création de deux emplois d'adjoints techniques principaux de 2^e classe.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2012-39 Subvention au bénéfice de l'association Tinta'mars.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2012-40 Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein de l'assemblée délibérante du Syndicat intercommunal de transports scolaires de Rolampont.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M^{me} le MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 13 NOVEMBRE 2012 À 21 HEURES 10.

Le maire,